Acacia à bois dur

Acacia à bois noir, Acacia rouge, Mimosa à bois noir

Nom scientifique Acacia melanoxylon

Synonymes Racosperma melanoxylon

Famille Fabaceae









Photographies: © ONF; www.exotic-plants.de

DESCRIPTION

Allure générale Arbre à feuilles persistantes de 8 à 15 mètres de hauteur, au tronc rectiligne, à

couronne dense et pyramidale.

Feuilles Espèce hétérophylle. Feuilles juvéniles et repousses bipennées. Feuilles adultes (ou

phyllodes) droites ou courbées, grisâtres à vert foncé, ternes, lisses, oblongues à lancéolées (1-43 x 0,7-2,5 cm), munies d'une glande à la base, présentant 3 à 7

nervures proéminentes et un réseau de nervures fines.

Fleurs jaune pâles, portées en racèmes de capitules globuleux de 0,8-1 cm de diamètre.

Fruits Gousses brun-rougeâtre (3-12 x 0,5-1 cm), légèrement resserrées au niveau des graines

et devenant tordues.

Graines Graines noires (3-5 x 1,5-3 mm), entourées d'une arille rouge-rosée.

Caractéristiques Arbre à feuilles persistantes, atteignent 15 mètres de hauteur et ressemblant

au Tamarin des Hauts endémique (Acacia heterophylla), mais qui s'en distingue

par son tronc droit et son système racinaire superficiel.







ÉCOLOGIE

Mode de reproduction Sexué et asexué.

Reproduction sexuée hermaphrodite et végétative (par le rejet de souches ou drageons à partir des racines). Grande longévité des graines dans le sol. Reproduction dès son jeune âge.

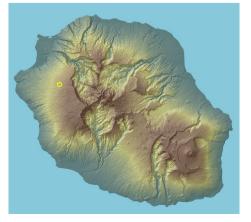
Mode de dissémination Zoochorie (par les animaux).

Les graines sont dispersée par les oiseaux. L'arbre régénère abondamment après les incendies, le feu induisant la germination des graines (espèce pyrophyte)

Conditions de développement

Espère préférant les sites frais et humides, mais tolérant les sites chauds et humides, la sécheresse et le manque de drainage, l'air salé et les vents constants ou en rafales, sur tous les types de sols.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Mascarine Catediana

Aire d'origine Sud-Est de l'Australie et Tasmanie

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION -

La Réunion

Cette espèce s'est « échappée » d'une plantation réalisée sur un terrain privé dans les Hauts de Saint-Paul (au lieu-dit Palmistes) et s'est naturalisée. Elle se retrouve aujourd'hui en mélange avec *A. heterophylla*, dont elle serait l'ancêtre. Elle est également cultivée à la Plaine des Palmistes et à la Plaine des Cafres.

Et dans le Monde?

Cette espèce est envahissante au Zimbabwe, en Afrique du Sud, en Australie de l'Ouest, en Nouvelle-Zélande, en Argentine, au Chili, en Californie, à Hawaï, en Espagne et aux Açores.

IMPACTS

Acacia melanoxylon forme des fourrés denses qui assombrissent le sous-bois, empêchant de ce fait les jeunes pousses d'espèces indigènes d'accéder aux ressources en eau et en lumière. Après des perturbations du milieu, A. melanoxylon est plus compétitif que les espèces indigènes. Suite à la production de grandes quantités de litière, cette espèce peut modifier le cycle des éléments nutritifs et d'importants fourrés, très consommateurs d'eau, peuvent changer les conditions d'humidité du sol. En Afrique du Sud, où elle envahit trouées et lisières forestières, fossés et cours d'eau, sa consommation d'eau est estimée à 21,8 millions de m³ par an !

Il est possible que cette espèce puisse s'hybrider avec *A. heterophylla*, une espèce endémique de La Réunion. Les ouvriers de l'ONF parlent parfois d'un tamarin « bâtard ». Néanmoins, cette hybridation n'as jamais fait l'objet d'une étude et ne peut donc être prouvée à ce jour.

En Afrique du Sud, *A. melanoxylon* génère des conflits d'intérêt. En effet, son contrôle dans les écosystèmes semi-naturels perturbés est coûteux, alors que l'utilisation de son bois réduit l'exploitation des espèces indigènes. Cette espèce rend également des services supplémentaires par son utilisation comme « arbre-nurserie » lors des opérations de restauration des forêts indigènes perturbées.

USAGES



Espèce principalement plantée pour la sylviculture et en boisement de protection. Ses fleurs sont mellifères.

RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Acacia melanoxylon fait partie des espèces exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définies par la CBN-CPIE Mascarin.

Cet arbre ne fait pas l'objet d'un programme de lutte en particulier.

À Hawaï, l'abattage des arbres matures est combiné avec l'application d'un herbicide sur les souches coupées, afin de limiter les rejets. Le contrôle des drageons a été priorisé. Les grands arbres sont également détruits par écorçage.

Réalisation : CBNM (2017)